



PRÉSERVATION DES RESSOURCES



RECYCLAGE

VIRAGE VERT

EAU POTABLE

ENVIRONNEMENT

ÉCORESPONSABILITÉ







ÉNERGIE

GUIDE DE
**DÉVELOPPEMENT
DURABLE**

SOYONS
ÉCORESPONSABLES

- 4 Mot du maire
- 4 Le développement durable
- 5 Les enjeux environnementaux
- 6 Quiz : *Quel type d'écocitoyen êtes-vous?*
- 8 Les 3RV

9 Je suis écoresponsable...

-  9 Lors de mes achats
-  12 À la maison
-  15 Dans le jardin et dans la cour
-  18 Au travail
-  20 Lors de mes déplacements
-  22 Lorsque je pratique des activités (loisirs)

23 À la Ville de Saguenay

- 23 Programme de gestion des matières résiduelles
- 27 Programme de valorisation agricole
- 27 Récupération des matériaux secs
- 29 Programme d'herbicyclage
- 29 Programme de réduction des gaz à effet de serre
- 30 Programme de surveillance des algues bleues
- 30 Campagnes d'économie d'eau potable
- 30 Des quartiers blancs avec moins d'abrasifs
- 31 Campagnes internes et externes d'économie d'énergie
- 31 Collaboration aux différents programmes énergétiques
- 31 Campagne de modification de l'éclairage public
- 31 Projet pilote *Virage vert*
- 32 Développement des pistes cyclables
- 32 Collaboration avec les organismes du milieu
- 33 Nouvelle politique sociale
- 33 Nouvelle politique familiale
- 33 Nouvelle politique sur la prévention de la violence

34 Saviez-vous que?

- 35 Logos à retenir
- 36 Comment se départir de...
- 38 Liens utiles
- 38 Bibliographie
- 39 Comité de développement durable

Publié par le Service des communications de la Ville de Saguenay
en collaboration avec Promotion Saguenay

70 000 exemplaires

Conception graphique:  SOLUTION PUBLICITÉ

Impression: Imprimerie JBR

Correction des textes: Isabelle Roberge



Un outil profitable pour les citoyens!

Je considère comme un privilège pour Saguenay de présenter cet outil qui vise à faciliter l'atteinte de nos objectifs en matière de développement durable. Je souhaite que vous y trouviez tout ce que vous cherchez pour contribuer, à votre mesure, au virage vert que nous entreprenons avec conviction.

La contribution de Saguenay à l'expansion et la diffusion des moyens de préservation écologique ne représente qu'un chaînon des multiples interventions que nous souhaitons entreprendre pour atteindre nos objectifs en matière de développement durable. Vous découvrirez dans ces pages des façons de faire individuelles ou collectives qui favoriseront la protection de l'environnement.

Les citoyens de Saguenay ne souhaitent plus être à la remorque du courant mondial de préservation des ressources, ils espèrent le devancer. Nous mettons donc tout en œuvre pour répondre à leurs aspirations. Cet outil de référence constitue un exemple concret. Je vous invite à le consulter et à nous soumettre vos commentaires si vous le jugez nécessaire.

Saguenay prend le virage vert avec et pour ses citoyens. La capitale régionale se doit de montrer l'exemple. Bonne lecture.

Jean Tremblay, maire de Saguenay

LE DÉVELOPPEMENT DURABLE

Le développement durable est un développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures à répondre aux leurs. (Rapport Brundtland, 1987).

Selon l'ONU, un développement durable devrait notamment englober :

- La protection du milieu
- L'équité sociale
- La viabilité économique

C'EST UNE FAÇON DE GÉRER LES RESSOURCES DE LA TERRE DE SORTE QUE TANT CEUX QUI VIVENT AUJOURD'HUI QUE CEUX QUI VIVRONT DEMAIN AIENT DROIT À CES RESSOURCES.

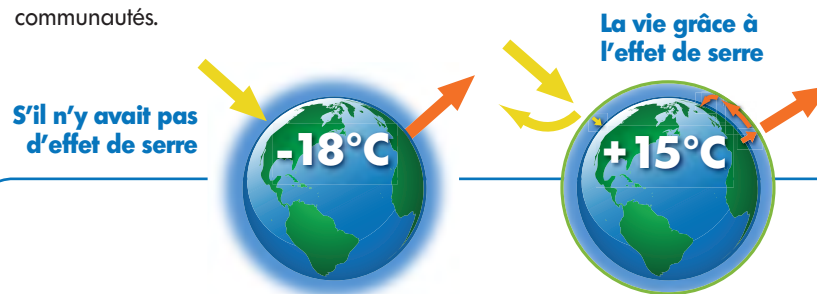
LES ENJEUX ENVIRONNEMENTAUX

La diminution de la quantité et de la qualité des ressources naturelles, la pollution de l'environnement, les changements climatiques, les gaz à effet de serre (GES), la gestion des matières résiduelles dans les lieux d'enfouissement, etc. représentent des enjeux pour lesquels chacun d'entre nous peut faire une différence. Il suffit d'une petite dose de bonne volonté.

Agir de façon écoresponsable, c'est s'engager à **poser des gestes simples au quotidien** pour améliorer l'environnement et le milieu dans lequel nous vivons. Chaque citoyen a la possibilité de faire des choix de vie qui font toute la différence et qui favorisent la viabilité des communautés.

Selon les données du Bilan 2006 de la gestion des matières résiduelles au Québec, chaque année, dans notre province, des quantités impressionnantes de déchets sont produites : un peu plus de **20 tonnes de déchets par minute, soit l'équivalent en poids de quatre éléphants**, une moyenne annuelle de 1,69 tonne par habitant... et cela ne cesse d'augmenter année après année.

85 % de ces déchets pourraient être recyclés ou compostés!



Les **gaz à effet de serre** (GES) sont des composants gazeux qui contribuent, par leurs propriétés physiques, à l'effet de serre. Sous l'effet des GES, l'atmosphère terrestre se comporte comme une serre, laissant entrer une large part du rayonnement solaire, mais retenant le rayonnement infrarouge réémis. L'augmentation de la concentration des GES dans l'atmosphère terrestre est un des principaux facteurs à l'origine du réchauffement climatique.

ÉVALUEZ VOTRE MODE DE VIE ET VOYEZ QUEL TYPE D'ÉCOCITOYEN VOUS ÊTES



Répondez par oui ou non aux questions suivantes :

Lors de mes achats d'appareils ménagers, je privilégie ceux ayant le logo Energy Star afin de diminuer ma consommation d'énergie.

OUI NON

Je fais mes emplettes avec un ou plusieurs sacs réutilisables.

Quand je fais mon épicerie, j'évite les produits suremballés.

Je ne laisse pas couler l'eau du robinet en permanence pendant que je me brosse les dents.

Je prends des douches rapides et j'utilise une pomme de douche munie d'un régulateur de débit (voir page 12).

Je ne laisse pas d'appareils domestiques en veille.

J'utilise des ampoules à faible consommation (fluocompactes) et j'en dispose de façon sécuritaire dans un écocentre.

J'utilise des produits ménagers sans phosphate et biodégradables.

J'utilise les deux côtés d'une feuille de papier avant de la mettre au recyclage.

Je participe à la collecte sélective des matières recyclables.

Je dispose de mes résidus domestiques dangereux (restes de produits chimiques, solvants, huiles, aérosols, etc.) dans un écocentre.

Je favorise les moyens de transport actifs (marche, vélo, patin à roues alignées, etc.) lorsque j'effectue des trajets de courte distance (moins de 2 km).

Je pratique le covoiturage ou j'utilise les transports en commun lorsque j'effectue des trajets plus longs (plus de 2 km).

OUI NON

Je ne laisse pas inutilement tourner au ralenti le moteur de mon véhicule.

Quel que soit le lieu et le type d'activité pratiquée, je jette mes déchets, même les plus petits (mégots, petits emballages alimentaires, etc.), dans les poubelles et autres endroits prévus à cet effet ou je les rapporte à la maison.

Je ramasse systématiquement les matières fécales de mon chien quand je le promène.

Je respecte les sentiers balisés et leur aménagement.

Je ne cueille pas les fleurs que je ne connais pas et qui pourraient être protégées.

Je respecte le mobilier urbain.

Si vous avez répondu...

Vous êtes...

OUI à toutes ces questions Un écocitoyen exemplaire

OUI à la majorité de ces questions Un écocitoyen en devenir

OUI à environ la moitié de ces questions Sur la bonne voie

NON à la majorité de ces questions Qualifié pour relever de nouveaux défis

Empreinte écologique :
si tous les habitants de la Terre avaient les mêmes habitudes de consommation que les Québécois, il faudrait trois planètes pour subvenir à nos besoins (Jour de la terre).



QU'EST-CE QUE LES 3RV?

La gestion actuelle des matières résiduelles s'appuie sur le principe des **3RV**, ce qui signifie de prioriser d'abord la **Réduction à la source** des matières résiduelles, ensuite le **Réemploi**, le **Recyclage** et la **Valorisation**.

1 Réduction à la source

- Action permettant d'éviter de générer des résidus lors de la fabrication, de la distribution et de l'utilisation d'un produit.

Ex : Éviter d'acheter des portions individuelles.



2



Réemploi

- L'utilisation répétée d'un produit ou d'un emballage.

Ex : Acheter des contenants réutilisables.

4



Valorisation

- Toute action visant à obtenir, à partir de matières résiduelles, des éléments ou des produits utiles ou de l'énergie.

Ex : Composter (voir le *Guide régional pour une vie écoresponsable*, onglet *Se débarrasser/compostage* ou à la page 17 du présent document).



3 Recyclage

- Recyclage des matières récupérables pour les transformer et/ou en faire de nouveaux produits.

Ex : Produire une canette à partir d'aluminium recyclé utilise 95 % moins d'énergie. Pour connaître les matières recyclables, voir page 24.

IL FAUT PREMIÈREMENT RÉDUIRE À LA SOURCE EN ÉVALUANT DE PRÈS NOS BESOINS ET EN ÉVITANT D'ACHETER OU D'UTILISER DES PRODUITS JETABLES, SUREMBALLÉS OU PRÉSENTÉS EN PORTIONS INDIVIDUELLES; NOUS DIMINUONS AINSI LA QUANTITÉ DE RÉSIDUS CRÉÉS.

Le déchet le moins polluant pour l'environnement est celui que l'on ne produit pas!

JE SUIS ÉCORESPONSABLE...

J'achète des produits locaux

- Diminution des transports et des GES
- Développement économique local



Endroits où se procurer des produits locaux :

www.guideecoresponsable.com (onglets *Consommation responsable* et *Alimentation*)

www.tableagro.com/entreprise.php
www.fabricantsregionaux.com

DU CHAMP À LA TABLE, UN ALIMENT PARCOURT ENTRE 2 600 KM ET 4 000 KM EN MOYENNE. (ÉQUITERRE, 2008)

J'achète des produits biologiques

- Je respecte l'environnement
- Je favorise la biodiversité

Recherchez ces logos :



La conservation et la transformation des aliments biologiques sont réalisées sans additif, agent de conservation, colorant ou arôme artificiel. L'aliment biologique est produit dans le respect de l'environnement et dans une optique de développement durable.



J'achète des produits équitables

En achetant ces produits, vous contribuez à améliorer les conditions de travail et les salaires des travailleurs des pays en développement tout en favorisant des projets dans les domaines de l'éducation, de la santé et de la protection de l'environnement.

Recherchez ce logo. Vous le trouverez sur certains produits tels que le café, le thé, le chocolat, le sucre, les bananes, les céréales, les épices, etc.





POUR EN CONNAÎTRE D'AVANTAGE SUR LES BONNES PRATIQUES ET POUR SAVOIR OÙ VOUS PROCURER DES PRODUITS ÉCOLOGIQUES ET BIODÉGRADABLES, CONSULTEZ LE GUIDE RÉGIONAL POUR UNE VIE ÉCORESPONSABLE AU SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN.

J'achète des produits durables et je consomme de façon responsable

Lors de vos achats, favorisez les produits ayant une longue durée de vie. Notamment, évitez d'acheter des produits à usage unique (ex : appareils photo et rasoirs jetables, lingettes pour le ménage, verres en styromousse, etc.).

Il existe également plusieurs alternatives à l'achat : emprunt, location, échange (ex : outils, livres, films, jeux, vêtements, équipements, etc.).

À l'épicerie, prenez quelques secondes pour vérifier la provenance de votre achat.

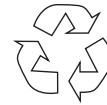
J'achète des produits respectueux de l'environnement

Les produits écologiques portent la mention *faits de matières recyclées, sans phosphate, sans chlore, biodégradables, sans CFC, etc.* Ils sont d'aussi bonne qualité que les autres produits non certifiés. Lors de l'achat d'un produit de plastique, il est également important de vérifier qu'il peut être recyclé à la fin de sa vie utile en vérifiant le numéro indiqué dans le triangle (voir p. 24).

J'opte pour des sacs réutilisables

Vous contribuez à diminuer les quantités de déchets en utilisant des sacs réutilisables. On estime à deux milliards le nombre de sacs de plastique distribués chaque année au Québec (Recyc-Qc, 2007). En effet, ces derniers peuvent mettre quelque 400 ans à se décomposer!

Recherchez les logos suivants :



Produit recyclable : les numéros de plastique recyclable à Saguenay sont 1 - 2 - 3 - 4 - 5 et 7 (voir page 24).



Fait à partir de matières recyclées. Lorsqu'un pourcentage est inscrit au centre du cercle noir, il désigne le pourcentage de matières recyclées qui a été utilisé.



L'Éco-Logo^M indique que le produit a été évalué et vérifié selon de hauts critères canadiens de performance environnementale.



La certification PSC garantit la livraison de produits fabriqués à partir de matières premières renouvelables selon un procédé exempt de chlore.



Ce logo garantit que le produit acheté sera entièrement biodégradable à l'intérieur d'une période de 28 jours. Il s'agit donc d'un choix sécuritaire pour l'environnement.



Le logo « Sans CFC » vous garantit que le produit acheté ne contient pas de chlorofluorocarbures (CFC), lesquels sont des gaz à effet de serre responsables de la dégradation de la couche d'ozone.



SUSTAINABLE FORESTRY INITIATIVE



NORMES
CSA

Recherchez les logos des différentes normes d'aménagement forestier durable (AFD) en vigueur au Canada : CSA, FSC, SFI et PEFC.

DANS LA VIE QUOTIDIENNE, DE NOMBREUX PETITS GESTES PERMETTENT DE DIMINUER LA QUANTITÉ DE MATIÈRES RÉSIDUELLES PRODUITE, D'ÉCONOMISER L'EAU ET L'ÉNERGIE UTILISÉES AINSI QUE DE DIMINUER LES POLLUANTS ÉMIS.

EAU

À la maison, la consommation moyenne est de 329 litres par personne par jour.

Quantité d'eau selon l'utilisation

Chasse d'eau	15-19 L
Douche (5 minutes)	100 L
Bain	60 L
Lavage des mains (à robinet ouvert)	8 L
Brossage des dents (à robinet ouvert)	10 L
Arrosage à l'extérieur	35 L/min.
Lave-vaisselle	40 L
Lavage de la vaisselle à la main	35 L
Machine à laver	225 L

Source: Environnement Canada

En 2004, l'ensemble des Canadiens a utilisé environ 8,3 milliards de litres d'eau par jour. Ceci équivaut à un train de wagons-citernes pouvant faire 10 fois le tour de la Terre.

Voici quelques moyens pour diminuer votre consommation d'eau et réduire votre impact sur l'environnement.

- Boire l'eau du robinet au lieu de celle embouteillée. Vous diminuez la quantité de plastique à récupérer.
- Utiliser des appareils pour économiser l'eau, tels que toilette à faible débit, pomme de douche écoénergétique, laveuse à chargement frontal, etc.
- Éviter de faire couler l'eau lorsque vous lavez la vaisselle ou brossez vos dents.



Pour une eau fraîche, il suffit de la placer dans un pichet au réfrigérateur pendant quelques heures.

Une pomme de douche à débit réduit peut diminuer de plus de 30 % la consommation d'eau de la douche.
(Ressources naturelles Canada)

Placer une brique ou une bouteille de 2 L pleine dans le réservoir de votre toilette vous permettra d'économiser entre un et deux litres d'eau à chaque fois que vous tirerez la chasse d'eau.

ENTRETIEN

À la maison, il est possible de fabriquer vous-mêmes votre trousse de nettoyage écologique.

EXEMPLE : Préparer un nettoyant pour miroirs et fenêtres en diluant 45 ml (3 c. à table) de vinaigre dans 500 ml d'eau chaude. Il suffit de vaporiser sur les surfaces sales et d'utiliser un coton ou papier journal pour nettoyer et faire briller.

En visitant l'adresse suivante, vous découvrirez plusieurs trucs et recettes :

www.ville.montreal.qc.ca

Inscrivez dans la case Recherche : *Maison propre et jardin vert*

Lors de l'achat de produits de nettoyage, recherchez les logos qui se trouvent à la page 11.



ÉNERGIE

J'achète des appareils homologués **ENERGY STAR** pour économiser de l'énergie. En vous procurant des thermostats électroniques, vous ferez des économies pouvant atteindre 10 % de vos frais de chauffage annuels. Vous pouvez également recevoir une remise postale. Consultez le site Internet d'Hydro-Québec.

Programme **RECYC-FRIGO** : Hydro-Québec vient chercher gratuitement votre vieux réfrigérateur fonctionnel. Vous recevez par la suite un chèque de 60 \$.

www.hydroquebec.com/residentiel

CONSTRUCTION ET RÉNOVATION

Si vous prévoyez rénover ou construire une résidence, privilégiez des matériaux durables tels que le bois ou la brique, et des technologies qui minimisent les impacts sur l'environnement (efficacité énergétique, réduction des GES et des ressources utilisées, etc.). Pour obtenir de nombreux conseils, consultez le *Guide des options écolos* de l'Association provinciale des constructeurs d'habitation du Québec au :

www.gomaison.com/gomaison/promotion/optionsecolos/



ALIMENTATION ET BOÎTE À LUNCH

Lorsque vous préparez des repas ou collations :

- Favoriser les produits locaux et saisonniers.
- Privilégier l'achat de produits en vrac ou grand format plutôt que des produits emballés individuellement.
- Acheter et utiliser des produits réutilisables (verre, tasse, assiette, ustensiles, filtres à café, etc.).
- Acheter des produits faits de matières recyclables ou à partir de matières recyclées.



VÊTEMENTS

Voici quelques idées pour un style vestimentaire durable :

- Acquérir des produits durables, en vue d'une utilisation prolongée.
- Faire réparer, entretenir ou transformer ses vêtements et matières textiles.
- Se procurer des vêtements à contenu recyclé, par exemple en consultant le Répertoire des produits à contenu recyclé fabriqués au Québec sur le site Internet de RECYC-QUÉBEC.
- Offrir ses textiles et vêtements à des organismes de bienfaisance ou à des récupérateurs (ex : friperie) pour leur donner une seconde vie. S'assurer préalablement qu'ils sont en bonne condition.
- Magasiner dans une friperie signifie avoir le souci de l'environnement.

Optez pour l'utilisation de couches lavables :

- Vous pouvez vous en procurer dans certains magasins de produits d'hygiène ainsi qu'en contactant les différents fournisseurs de la région. Pour connaître la liste, consultez la section *Enfants* du *Guide régional pour une vie écoresponsable au Saguenay-Lac-Saint-Jean*.



Dégradation des milieux aquatiques

Depuis quelques années, certains cours d'eau du Québec font face à un problème d'eutrophisation, c'est-à-dire à une dégradation du milieu aquatique par un apport démesuré de substances nutritives (azote, matières organiques, phosphore, etc.). L'une des conséquences néfastes est la prolifération d'algues bleu-vert (cyanobactéries) pouvant entraîner des impacts très importants, tant sur le plan de la santé humaine qu'au niveau écologique et économique (voir page 30).

SOLUTIONS

- Protéger les rives en maintenant une bande riveraine adéquate d'un minimum de trois mètres.
- S'assurer de la conformité des fosses septiques.
- Avoir des pratiques écologiques, en évitant notamment de fertiliser inutilement son terrain.
- Choisir des produits d'entretien ménager sans phosphate.



Voici quelques trucs et conseils pour avoir un jardin en santé et minimiser les impacts sur l'environnement :

- Aérer le sol et éviter de le laisser à nu.
- Composter les résidus de jardin et de cuisine afin de s'en servir comme engrais.
- Privilégier les plantes indigènes et les végétaux résistants aux maladies et aux ravageurs.
- Tolérer certains insectes ou mauvaises herbes, ou les enlever manuellement.
- Planter des végétaux le long de votre bande riveraine pour diminuer les risques d'érosion du sol et favoriser l'absorption des nutriments provenant des eaux de ruissellement.
- Récupérer l'eau de pluie pour l'arrosage du jardin ou le lavage de la voiture.
- Arroser dans la soirée, **si nécessaire**, et selon la réglementation municipale.
- Attendre le retour des pluies pour voir reverdir votre pelouse.
- Conserver le gazon à une hauteur d'environ 7,5 cm et pratiquer l'herbicyclage.
- **L'utilisation des produits chimiques n'est pas recommandée puisqu'elle perturbe l'équilibre environnemental et pose des risques pour la santé humaine. Il existe plusieurs techniques et produits naturels pouvant les remplacer.**

- L'utilisation d'une tondeuse à essence ordinaire produit 48 kg de GES au cours d'une saison, soit autant de pollution qu'une auto qui parcourt 550 km. Optez pour un modèle mécanique ou électrique lors de votre prochain achat.

* Source : climatechange.gc.ca/onetome/francais

Pourquoi gaspiller l'eau potable pour des usages qui ne nécessitent pas de traitement de filtration?

Pourquoi pratiquer l'herbicyclage?

Pendant la saison estivale, les volumes de résidus de gazon équivalent à près de 40 % des matières résiduelles destinées à l'enfouissement.

- L'herbicyclage consiste à laisser les résidus de gazon au sol après la tonte; nul besoin de passer le râteau, ni de mettre les résidus dans des sacs destinés à la poubelle.

Les avantages de l'herbicyclage

- Les résidus d'herbe forment une couche protectrice qui permet de retenir l'humidité au sol.
- Méthode facile, efficace et écologique.
- Constitue un excellent engrais naturel.
- Ne demande aucun équipement spécialisé.

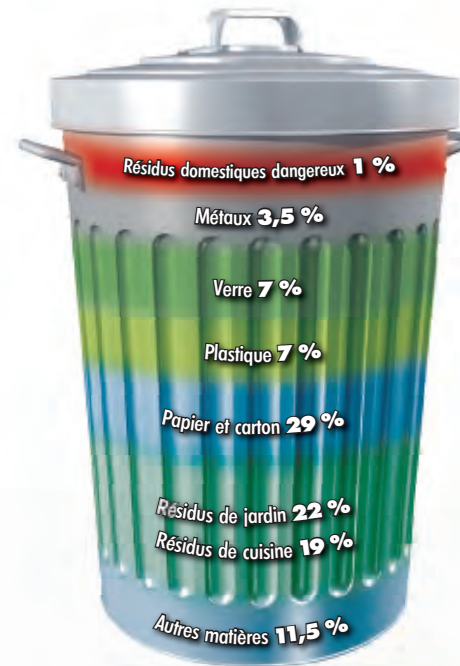
Qu'est-ce que le compostage?

C'est une méthode qui consiste à utiliser l'action de divers organismes pour décomposer les matières putrescibles. Cela permet d'obtenir un engrais qu'on appelle du compost. De couleur brun foncé, le compost mûr a l'apparence et l'odeur d'un terreau.

Plus de 40 % du contenu de la poubelle est constitué de matières putrescibles pouvant être compostées.



Le menu de votre poubelle



Raisons incitant à composter :

- Avoir un potager écologique, des fleurs et des plantes qui sont robustes et en santé.
- Nourrir le sol.
- Substituer le compost aux engrais chimiques.
- Économiser des sommes importantes de gestion des sites d'enfouissement.
- Réduire la pollution de l'air puisque la décomposition des matières (dans les sites d'enfouissement) dégage des biogaz, lesquels représentent un des principaux gaz à effet de serre.
- Le transport de ces milliers de tonnes de déchets organiques représente 49 120 camions qui sillonnent les rues du Québec.



Différents modèles de composteurs sont offerts. Contactez le Comité de l'environnement de Chicoutimi au 418 545-9245.

Il existe un *Guide du compostage* en format pdf, produit par Nova Envirocom.

www.recyc-quebec.gouv.qc.ca/upload/Publications/le_compostage_facilite.PDF



COMME LA PLUPART D'ENTRE NOUS PASSONS UNE BONNE PARTIE DE NOTRE VIE À TRAVAILLER, IL EST PERTINENT DE CONTINUER À AGIR DE FAÇON ÉCORESPONSABLE UNE FOIS RENDU AU BOULOT.

Il faut éviter de jeter les cartouches d'encre et autres déchets électroniques aux ordures puisqu'ils constituent des résidus domestiques dangereux.

ACHAT LOCAL

- L'achat local, en plus de diminuer le transport des biens et les émanations polluantes, favorise les entreprises du milieu ainsi que la création d'emplois.

REPAS

- Lors de la préparation de vos repas et collations, assurez-vous de réduire l'utilisation des emballages.
- Privilégiez des contenants réutilisables.
- Privilégiez des mets pour emporter dont l'emballage est recyclable (évitiez les contenants avec le symbole triangle 6).

TRANSPORT

Diminuez vos déplacements :

- Réunion téléphonique.
- Vidéoconférence.
- Partage de documents de façon électronique.
- Lieu de réunion central qui limite les déplacements de chacun.

COMMUNICATIONS

Transmettez vos messages et documents de manière électronique :

- Pour diffuser les informations à l'interne.
- Pour remplacer la télécopie (fax).
- Pour réaliser des réunions sans papier.
- Pour envoyer vos présentations (PowerPoint) et éviter de les imprimer.

Voici d'autres moyens pour réduire la quantité de papier/carton consommée :

- Faire circuler les documents imprimés entre les employés.
- Éviter les copies multiples.
- Imprimer seulement les pages nécessaires d'un document volumineux.
- Imprimer recto-verso sur du papier recyclé et même plus d'une page par feuille.
- Utiliser le verso des feuilles pour en faire des blocs-notes.
- Réutiliser les boîtes de carton.
- Réutiliser les fournitures de bureau (les enveloppes pour le courrier interne, les chemises, etc.).



ÉNERGIE

- Penser à éteindre l'éclairage ainsi que le matériel bureautique et électrique lorsque vous quittez votre bureau.
- Laisser un espace entre votre bureau et les surfaces vitrées ou les parois extérieures; cela permet une meilleure circulation du chauffage et de la climatisation.
- Aviser si votre bureau est surchauffé.
- Prioriser les équipements éco-performants comme les imprimantes tout-en-un.
- Recycler les cartouches d'encre et autres déchets électroniques.

DONNER UNE SECONDE VIE À VOTRE MATÉRIEL ÉLECTRONIQUE

- Le Carrefour Environnement Saguenay (anciennement CFEER+) peut accueillir et récupérer vos équipements électroniques défectueux.
- Le Comité de l'environnement de Chicoutimi (CEC) reprend les cartouches à jet d'encre et les téléphones cellulaires dans le cadre du projet AlimENCRE/Échange Cellu-Bouffe.
- www.recyclemoncell.ca pour identifier le lieu de dépôt le plus près de chez vous.



ÉMISSIONS DE GAZ À EFFET DE SERRE

Les gaz d'échappement contribuent grandement aux problématiques environnementales, telles que le smog et le changement climatique. Chaque Canadien effectue en voiture **plus de 2 000** déplacements de moins de 3 km chaque année.

RÉPARTITION DES ÉMISSIONS DE GES AU QUÉBEC EN 2006

Transport	40,0 %
Industrie	33,6 %
Résidentiel, commercial et institutionnel	12,5 %
Agriculture	7,5 %
Déchets	5,9 %
Électricité	0,5 %

Source : MDDEP

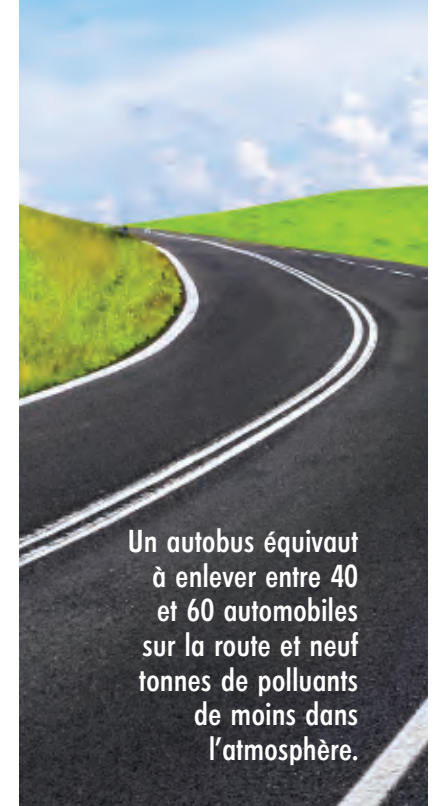
Voilà quelques suggestions pour changer ces résultats :

- Réduire ses besoins en déplacement.
- Planifier vos déplacements en combinant plusieurs courses et/ou rendez-vous.
- Favoriser les moyens de transport actifs (marche, vélo, patin à roues alignées, etc.) pour les trajets de courte distance (moins de 2 km).
- Privilégier le covoiturage ou le transport en commun pour les trajets plus longs (Allô-Stop, Amigo Express, taxi, autobus, autocar, train, etc.).
- Utiliser l'automobile seulement lorsqu'il n'y a pas d'autre moyen d'effectuer le déplacement.
- Passer au « déplacement hybride » en scindant vos trajets habituels : une partie en voiture et l'autre en transport collectif ou actif.

Utiliser de façon environnementale votre voiture :

- Favoriser l'achat d'un véhicule hybride ou d'un petit véhicule moins énergivore.
- Éviter l'utilisation abusive de la climatisation.
- Opter pour une conduite souple. Une conduite agressive (grande vitesse, freinage sec, etc.) peut augmenter la consommation d'essence jusqu'à 40 %.
- Éviter les excès de vitesse.
- Ne pas laisser le moteur tourner inutilement au ralenti (consomme davantage d'essence en dix secondes qu'il en a besoin pour redémarrer).
- Éviter d'utiliser un démarreur à distance.
- À -15°C et moins, utiliser plutôt un chauffe-moteur avec une minuterie automatique et l'activer environ deux heures avant que vous n'ayez besoin du véhicule.

- Entretien régulièrement votre véhicule: mises au point et pneus gonflés à la bonne pression.
- Une voiture consomme 60 % de plus pendant les deux premiers kilomètres.



Un autobus équivaut à enlever entre 40 et 60 automobiles sur la route et neuf tonnes de polluants de moins dans l'atmosphère.

20 % moins polluant
10 % d'économie d'essence





Lors de vos pique-niques, gardez en tête les mêmes habitudes écoresponsables que lors de la préparation de boîtes à lunch écologiques.

ÊTRE ÉCORESPONSABLE LORS DE LA PRATIQUE D'ACTIVITÉS PEUT SE DÉFINIR DANS DIFFÉRENTS DOMAINES.

Favoriser les 3RV

Il existe sur le territoire de Saguenay plusieurs endroits où vous pouvez louer du matériel, par exemple bibliothèques et joujouthèque. Vous y trouverez des livres, jeux, jouets, disques de musique, films, etc.

Respecter l'environnement

Peu importe l'activité que vous pratiquez, certains petits gestes contribuent à préserver les espaces naturels tout en respectant les autres usagers des divers sites.

Randonnée en forêt

- Respectez les panneaux.
- Rapportez vos déchets et utilisez les poubelles.
- Ne perturbez pas la tranquillité des lieux.
- Demeurez à l'intérieur des sentiers balisés, pour votre propre sécurité aussi bien que pour limiter les impacts sur les milieux naturels.
- Ne cueillez pas une plante que vous ne connaissez pas, car il peut s'agir d'une espèce rare, voire protégée.
- Informez-vous sur le milieu naturel de la région en consultant des ouvrages, des sites Internet, des centres d'interprétation, etc.
- Utilisez des moyens qui permettent de se déplacer en préservant l'environnement, tels la marche, le vélo et le patin à roues alignées.

.....

Pour plus d'information sur les parcs et espaces verts régionaux, consultez le *Guide régional pour une vie écoresponsable au Saguenay-Lac-Saint-Jean*, au www.guideecoresponsable.com, onglet *Voyage-tourisme/Parcs et espaces verts*.

Pour connaître les parcs urbains, consultez le www.ville.saguenay.qc.ca sous l'onglet *Tourisme/Aventures et plein air/Parcs urbains*.

La Ville de Saguenay utilise nombre de pratiques qui favorisent le développement durable. En voici certaines, parmi les principales :

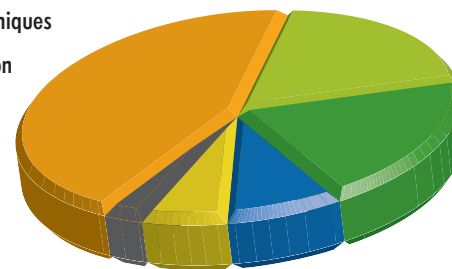


LE PROGRAMME DE GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES (PGMR)

La distribution des bacs de 360 litres a permis aux citoyens et citoyennes de participer davantage à la récupération. Plusieurs autres éléments seront instaurés au fil des ans, tels que la collecte des résidus verts, le compostage et autres. Pour en savoir plus, visitez le site Internet de la Ville de Saguenay au www.ville.saguenay.qc.ca

COMPOSITION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES D'ORIGINE RÉSIDENTIELLE GÉNÉRÉES AU QUÉBEC, 2006-2007 (404 KG/PERSONNE/AN)

44 %	Matières organiques
20 %	Papier et carton
19 %	Autres
8 %	Plastique
6 %	Verre
3 %	Métaux



Distribution des bacs bleus dans tous les foyers de Saguenay

Pratique avec ses roulettes et son couvercle, et simple à utiliser, ce bac de récupération grand format ouvre la voie à une nouvelle ère de recyclage. Vous pouvez néanmoins encore utiliser votre petit bac si celui-ci vous convient mieux. Vous pouvez aussi vous en servir pour entreposer vos matières récupérées à l'intérieur de la maison avant de les transvider dans votre bac bleu roulant.



QU'EST-CE QUI N'EST PAS RECYCLABLE DANS LE BAC BLEU?



Papier et carton

- Papiers et cartons souillés de nourriture
- Papiers et cartons cirés ou plastifiés
- Papiers métalliques ou carbone
- Couches, mouchoirs et essuie-tout
- Papier peint
- Autocollants
- Photographies

Métal et autres

- Outils, clous, ferraille
- Jouets
- Petits appareils électriques
- Contenants aérosol
- Piles (acheminer aux écocentres)

Verre

- Verre plat (vitre, miroir, verre à boire)
- Ampoules électriques, tubes fluorescents et ampoules fluocompactes (acheminer aux écocentres)
- Vaisselle, porcelaine, faïence, terre cuite, céramique, pyrex, etc.
- Fibre de verre
- Flacons de parfum et de produits de beauté



Plastique

Contenants, couvercles et autres matières comportant le symbole triangle suivant :



- Sac de « Publisac »
- Pailles
- Emballages, sacs et pellicules de plastique de type Saran Wrap
- Suremballage de cellophane
- Jouets, briquets, rasoirs jetables
- Tuyaux d'arrosage et articles en PVC
- Disques compacts, cartables
- Contenants de polystyrène (styromousse)

Pour les matières non recyclables, consultez la liste des matières acceptées aux écocentres (voir p.28)

QU'EST-CE QUI EST RECYCLABLE DANS LE BAC BLEU?



Papier et carton

- Papiers et cartons propres
- Journaux, revues, magazines, annuaires, livres, papiers déchiquetés, cartons plats et ondulés, autres
- Contenants de lait et de jus rincés

Métal et autres

- Boîtes de conserve
- Cannelles d'aluminium
- Bouchons et couvercles
- Assiettes et papier d'aluminium

Verre

- Bouteilles et pots (verre clair et coloré)



Plastique

Contenants, couvercles * et autres matières comportant l'un des symboles triangle suivants :



Logos apparaissant sous le contenant.

* Seules les bouteilles d'eau de Javel et de shampooing sont récupérables pour les plastiques marqués d'un triangle 3.

CONSIGNES DE RÉCUPÉRATION

Dorénavant, toutes les matières recyclables peuvent se retrouver en vrac dans le bac.

- Déposez seulement des contenants de verre, de plastique et de métal qui proviennent principalement de l'épicerie.
- Rincez soigneusement les contenants qui ont été en contact avec des aliments.
- Dévissez les bouchons et les couvercles des contenants. Il n'est pas nécessaire d'enlever les étiquettes des contenants.
- Retirez les trombones, agrafes, rubans adhésifs et anneaux de plastique.
- Ne ficelez pas les papiers et les cartons et ne les mettez pas dans un sac de plastique.
- Aplatissez les boîtes de carton, afin de maximiser l'espace.

Le bac bleu roulant doit uniquement servir à déposer vos matières recyclables. Ce bac est la propriété de la Ville de Saguenay. Il ne doit pas être modifié, peint ou utilisé à d'autres fins. Si vous déménagez, vous devez laisser le bac au prochain occupant. Si votre bac est endommagé, appelez au 418 698-3010.

CONSIGNES DE MISE AU CHEMIN

- Les matières recyclables sont ramassées toutes les deux semaines. Vous pouvez attendre que votre bac soit plein avant de le mettre au chemin.
- Vous devez toujours mettre votre bac sur le bord de la rue la veille de la journée de collecte.
- Placez votre bac bleu dans votre entrée, à une distance raisonnable de la rue.
- Dirigez les roues du bac vers votre résidence.
- Éloignez le bac de tout obstacle et laissez un espace libre d'environ un mètre (3,3 pieds) autour du bac afin d'éviter tout incident lors du soulèvement mécanique.
- Ne surchargez pas le bac.
- Le couvercle doit être complètement fermé.

Pour toute information concernant le recyclage et le bac bleu, téléphonez au 418 698-3010

LE PROGRAMME DE VALORISATION DES BOUES USÉES À DES FINS AGRICOLES

Les boues d'épuration et de fosses septiques ne contaminent plus les lieux d'enfouissement sanitaires. À Saguenay, elles sont recyclées et transformées pour en faire soit de l'engrais utilisé par les agriculteurs dans leur champ, soit du compost utilisé par les citoyens. C'est ainsi que près de 100 % des boues sont maintenant réutilisées.



RÉCUPÉRATION DES MATÉRIAUX SECS ET DES RDD (RÉSIDUS DOMESTIQUES DANGEREUX)

Quatre écocentres desservent le territoire de la ville, lesquels permettent de récupérer une bonne partie des déchets domestiques dangereux ainsi que les matériaux secs. Un de ces sites est désormais ouvert toute l'année.



Horaire et coordonnées des écocentres

Notez cependant que les horaires peuvent être sujets à changement sans préavis

L'écocentre de Jonquière
2330, rue de la Métallurgie

L'écocentre de La Baie
223, rue Joseph-Gagné Sud

L'écocentre de Chicoutimi, secteur nord
2932, rue Vimy

L'écocentre de Chicoutimi, secteur sud
3333, boul. Talbot

* Lundi au vendredi : 9 h à 20 h
Samedi et dimanche : 8 h à 16 h
Info : 418 698-3010

* Horaire pendant la période estivale (mai à octobre).

MATIÈRES ACCEPTÉES AUX ÉCOCENTRES



Les matières doivent être de provenance domestique seulement.

Matériau sec (débris de construction)

- Bois (peint, teint, traité)
- Fenêtres complètes, vitre
- Toilettes, porcelaine, céramique
- Béton, brique, mortier
- Terre, gravier, roches, asphalte
- Papier couverture (bardeau), revêtement extérieur
- Pneus de voiture, de camion, de vélo, etc.
- Fibre de verre, plastiglace, tuyaux ABS
- Jouets d'enfant en plastique

Métal

- Fer, aluminium, cuivre, fonte
- Conteneurs vides de peinture en métal
- Réservoirs de mazout ou d'essence (vides)
- Monstres ménagers, chauffe-eau
- Équipement motorisé (pièces d'auto, de tondeuse)

Carton

- Carton, papier

Végétal

- Branches, bran de scie
- Feuilles mortes, gazon coupé, plantes coupées
- Palettes de bois

RDD

- Peinture, solvant, aérosol
- Pesticide, engrais
- Batteries d'auto, piles
- Produits d'entretien ménager
- Bombonnes de propane ou butane
- Tubes fluorescents, ampoules fluocompactes
- Huile

Autres

- Meubles, divans, matelas
- Petits objets de plastique
- Matériel informatique ou électronique
- Petits appareils ménagers
- Isolation, mousse isolante, laine minérale



PROGRAMME D'HERBICYCLAGE



L'herbicyclage consiste en un nouveau programme de sensibilisation à l'environnement que Saguenay a mis en branle en 2008. Le but est de réduire la quantité de résidus verts envoyés à l'enfouissement et ainsi contribuer au mieux-être de notre planète. En plus, l'herbicyclage diminue d'au moins 20 % votre production annuelle de déchets.

Voir aussi la section *Dans le jardin et dans la cour* à la page 16.



Vous avez des questions? Contactez-nous...

397, rue Racine Est
418 545-9245
cec@cecsag.ca | www.cecsag.ca

MATIÈRES REFUSÉES AUX ÉCOCENTRES

- BPC
- Cyanure
- Carcasses d'animal
- Médicaments, seringues
- Déchets radioactifs ou biomédicaux
- Armes, munitions
- Produits explosifs



- Résidus dangereux d'origine commerciale ou industrielle
- Ordures ménagères, déchets de table
- Styromousse

PROGRAMME DE RÉDUCTION DES GAZ À EFFET DE SERRE

Depuis 2003, la Ville de Saguenay a mis sur pied un programme de réduction des GES en sensibilisant ses employés quant à la marche au ralenti des véhicules municipaux ainsi qu'aux bonnes habitudes de conduite. La Ville a également instauré un programme d'achat de plus petits véhicules, moins énergivores et plus écologiques, sans compter que plusieurs de nos véhicules sont maintenant munis de coupe-moteur.



PROGRAMME DE SURVEILLANCE DES ALGUES BLEUES



En 2007, le Québec a connu une multiplication des algues bleu-vert, communément appelées « algues bleues », avec 115 cas répertoriés. Dans la région du Saguenay-Lac-Saint-Jean, on a dénombré 14 signalements, dont deux sur le territoire de Saguenay. La Ville de Saguenay a donc décidé d'entreprendre, en 2008, un plan d'action volontaire visant à prévenir cette multiplication d'algues bleu-vert et ainsi protéger nos cours d'eau et nos sources d'alimentation en eau potable.

Ce programme vise à sensibiliser les citoyens à l'utilisation des produits sans phosphate, à la renaturation des berges dégarnies, à la vidange des fosses septiques, à la conformité des rejets d'épuration ainsi qu'à la vidange des bateaux.

Renaturation de vos berges

Saguenay permettra à certains riverains de renaturer leurs berges en distribuant arbres et arbustes à ceux qui se seront inscrits au programme. Pour en savoir plus ou pour vous inscrire à ce programme volontaire de reboisement, veuillez communiquer, en période estivale, au 418 547-8186 ou à l'adresse suivante : alguebleue@ville.saguenay.qc.ca



CAMPAGNES D'ÉCONOMIE D'EAU POTABLE

La Ville de Saguenay a à cœur la préservation de l'eau potable, c'est pourquoi elle s'est dotée d'une réglementation relativement à l'arrosage. Pour en savoir plus sur ce règlement, consultez le site Internet au www.ville.saguenay.qc.ca dans la section « Règlements » sous l'onglet *Services aux citoyens*.

DES QUARTIERS BLANCS AVEC MOINS D'ABRASIFS

Ce programme vise à diminuer l'utilisation d'abrasifs dans certains quartiers tout en préservant la sécurité des citoyens. Ainsi, non seulement Saguenay contribue à la propreté des quartiers mais économise aussi plusieurs dizaines de milliers de dollars en abrasifs. Pour inscrire son quartier au programme des quartiers blancs ou pour obtenir d'avantage d'information sur le sujet, communiquez avec la direction de votre arrondissement.

Bureau d'arr. de Chicoutimi 418 698-3355
 Bureau d'arr. de Jonquière 418 698-3356
 Bureau d'arr. de La Baie 418 698-3357



CAMPAGNES INTERNES ET EXTERNES D'ÉCONOMIE D'ÉNERGIE

Saguenay incite régulièrement ses employés à utiliser judicieusement le chauffage et l'éclairage de ses bureaux et bâtisses. Nous contribuons aussi régulièrement aux diverses campagnes d'économie d'énergie en période hivernale.

COLLABORATION AUX DIFFÉRENTS PROGRAMMES ÉNERGÉTIQUES

Par l'entremise d'Hydro-Jonquière, la Ville de Saguenay offre à ses clients la possibilité de participer à la majorité des programmes offerts par Hydro-Québec tels que le remplacement des thermostats, le changement et la récupération des chauffe-eau, Recyc-Frigo Environnement, etc.

CAMPAGNE DE MODIFICATION DE L'ÉCLAIRAGE PUBLIC

La Ville de Saguenay contribue à préserver nos ressources naturelles en faisant l'acquisition de luminaires de rues à faible utilisation énergétique.

PROJET PILOTE VIRAGE VERT



En 2008 a débuté un projet pilote visant à faire prendre le virage vert à l'édifice regroupant la bibliothèque de Chicoutimi, le Centre des arts et de la culture et les bureaux d'arrondissement. Les champs d'action privilégiés pour la première phase sont les suivants : favoriser une meilleure gestion des achats, gérer de façon écologique les matières résiduelles (3RV) et encourager les habitudes écoresponsables au quotidien.





LE DÉVELOPPEMENT DES PISTES CYCLABLES

En développant davantage son réseau de pistes cyclables, Saguenay contribue à l'utilisation du vélo et de la marche à pied. Le réseau de Saguenay est de plus en plus élaboré et offre près de 200 kilomètres d'aménagements cyclables sur son territoire.



COLLABORATION AVEC LES ORGANISMES DU MILIEU :

Saguenay s'engage dans le développement durable en collaborant avec différents organismes du milieu tels que : Le Comité de l'environnement de Chicoutimi, la Société d'aménagement de la Rivière-aux-Sables, les comités de bassin de Lac-Kénogami, de la Rivière-à-Mars et de la rivière du Moulin, le Comité de protection du lac Kénogami, ZIP Alma/Jonquière, Carrefour Environnement Saguenay, Environnement et récupération du Saguenay, ZIP Saguenay et les Verts boisés du Fjord.

SAGUENAY CONTRIBUE AU MIEUX-ÊTRE DE LA POPULATION EN METTANT SUR PIED DIFFÉRENTES POLITIQUES. PAR EXEMPLE LA POLITIQUE DE DÉVELOPPEMENT SOCIAL, LA POLITIQUE FAMILIALE AINSI QUE LA POLITIQUE DE PRÉVENTION ET D'INTERVENTION EN MATIÈRE DE VIOLENCE.

POLITIQUE SOCIALE

Confirmer la volonté de faire de Saguenay une ville respectueuse, équitable, démocratique et solidaire, telles sont les grandes visées de la Politique de développement social. Le développement social est d'abord une manière de voir le développement par la contribution de l'ensemble de la communauté dans l'objectif de réduire les iniquités.

Pour mener à bien cet ambitieux projet, la Ville a déjà constitué son Observatoire du développement social, un comité consultatif unique composé à parts égales de représentants de la Ville et du milieu. Ce groupe a pour principale tâche de donner des avis au conseil de ville sur tout ce qui concerne le développement social. Il a également été mandaté pour proposer des voies de solutions relativement à la baisse démographique à Saguenay.

majeure par laquelle la Ville entend faire le PAF soit, le Penser et Agir Famille. Le plan d'action rattaché à cette politique prévoit des mesures qui entendent faire de Saguenay un milieu attrayant pour les familles. Parmi les besoins spécifiques des familles auxquels la Ville entend répondre, se retrouvent notamment la sécurité, l'habitat, les biens et services de proximité, l'environnement et la conciliation famille-travail.

POLITIQUE SUR LA PRÉVENTION DE LA VIOLENCE

La Politique de prévention et d'intervention en matière de violence a été élaborée afin de favoriser la pratique des sports et des loisirs sans violence sur le territoire de la ville. Par son partenariat entre les milieux municipal, communautaire, social et scolaire, elle vise l'uniformité des méthodes de prévention et d'intervention en matière de violence dans le but de protéger les jeunes qui participent aux différentes activités de loisirs.

POLITIQUE FAMILIALE

La famille est le noyau central de la collectivité et une ville a la responsabilité de la soutenir et de contribuer à son plein épanouissement. Voilà pourquoi la Ville de Saguenay s'est dotée d'une Politique familiale municipale, une orientation

SAVIEZ-VOUS QUE?

On sauve 17 arbres matures d'une cinquantaine d'années chaque fois qu'on recycle une tonne de papier.

Selon une enquête du CAA, il coûte en moyenne plus de 9 000 \$ par an pour posséder une voiture, ce qui équivaut à environ 25 \$/jour.

Recycler une seule canette revient à économiser l'énergie nécessaire au fonctionnement d'un ordinateur portable pendant 4 heures.

Chaque année, une voiture rejette trois fois son poids en polluant. Nous respirons en moyenne 14 kg d'air par jour.

Le papier occupe près de 35 % de tout l'espace d'enfouissement.

Recycler une tonne de papier permet d'économiser 3m³ d'espace d'enfouissement, 4 000 kilowattheures d'énergie, 29 000 litres d'eau et 30 kg de pollution atmosphérique.

30 minutes d'éclairage inutile trois fois par jour, c'est l'équivalent de 5 jours d'éclairage en continu au bout d'un an.

Les photocopieurs consomment moins d'énergie que les imprimantes pour la reproduction de grandes quantités.

Manger moins de viande représente un geste éco-responsable. Ex. : 1 kg de bœuf nécessite l'utilisation d'environ 20 000 litres d'eau.

Chaque année au Québec, 400 millions de contenants consignés sont jetés, ce qui représente 20 millions \$ de consignes non réclamées par les consommateurs. Ceci est sans compter tous les contenants non consignés dont la moitié est acheminée à l'enfouissement.

La consommation annuelle d'essence par les automobiles est de 31 litres en Afrique subsaharienne, 50 litres en Asie, 427 litres en Europe occidentale et **1637 litres en Amérique du Nord!**

LOGOS À RETENIR



Produits locaux
www.fabricantsregionaux.com



Les logos suivants vous assurent que le produit est certifié biologique.



Ce logo garantit que le produit est équitable. Vous le trouverez sur certains produits tels le café, le thé, le chocolat, le sucre, les bananes, les céréales, les épices, etc.



Produit recyclable



Plastique recyclable



Plastique non-recyclable



Fait à partir de matières recyclées. Lorsqu'un pourcentage est inscrit au centre du cercle noir, il désigne le pourcentage de matières recyclées qui a été utilisé.



L'Éco-Logo[®] indique que le produit a été évalué et vérifié selon de hauts critères canadiens de performance environnementale.



La certification PSC garantit la livraison de produits fabriqués à partir de matières premières renouvelables selon un procédé exempt de chlore.



Ce logo garantit que le produit acheté sera entièrement biodégradable à l'intérieur d'une période de 28 jours. Il s'agit donc d'un choix sécuritaire pour l'environnement.



Le logo « Sans CFC » vous garantit que le produit acheté ne contient pas de chlorofluorocarbures (CFC), lesquels sont des gaz à effet de serre responsables de la dégradation de la couche d'ozone.



SUSTAINABLE FORESTRY INITIATIVE

Recherchez les logos des différentes normes d'aménagement forestier durable (AFD) en vigueur au Canada : CSA, FSC, SFI et PEFC



COMMENT SE DÉPARTIR DE...

Objet à se départir	En bon état	Recyclage, valorisation ou élimination
Ampoules fluocompactes et fluorescents		Écocentres
Armes (permis de transport obligatoire), munitions et produits explosifs	Service de la sécurité publique 418 699-6000	Service de la sécurité publique 418 699-6000
Articles de maison, de cuisine et de décoration	Maisons de quartier, St-Vincent-de-Paul	
Articles de sport	Maisons de quartier, St-Vincent-de-Paul, friperies, marchés aux puces	Les entreprises de récupération du Saguenay-Lac-St-Jean, Coderr, friperies
Articles pour bébé	Maisons de quartier, St-Vincent-de-Paul, friperies, marchés aux puces	
Asphalte et béton		Écocentres, Les entreprises de récupération Saguenay-Lac-St-Jean
Autre matériel informatique	Carrefour environnement Saguenay	Carrefour environnement Saguenay, Les entreprises de récupération du Saguenay-Lac-St-Jean
Batteries de voiture		Écocentres, Batterie spécialité enr, Environnement Godin inc., Onyx industries, Récupération Côté Métal, Véolia ES
Bonbonnes de propane		Votre détaillant
Cartouches d'encre liquide et en poudre		Bureau en gros, Encre Éco, Future Shop
CD	Marchés aux puces	Future Shop et autres magasins, Carrefour environnement Saguenay
Gros appareils électroménagers	Maisons de quartier, St-Vincent-de-Paul	Récupérateur de métal, écocentres, collecte des déchets
Huiles à moteur et filtres, pneus de voiture, liquide de refroidisseur		Canadian Tire, votre garagiste, écocentres
Jouets	Maisons de quartier, St-Vincent-de-Paul, friperies, Joujouthèque, marchés aux puces	Écocentres
Livres et films	Bibliothèques, Culture à partager, Carrefour environnement Saguenay, marchés aux puces	Culture à partager, Carrefour environnement Saguenay
Location de conteneurs pour matériaux de construction et de rénovation	Waste Management, Services Matrec, Services sanitaires Rodrigue Bonneau inc.	

Pour obtenir plus de détails sur les solutions appropriées à la récupération, consultez les pages jaunes sous la rubrique *GuideÉco* ou le site Internet de la Ville de Saguenay dans la section *Environnement*.

Objet à se départir	En bon état	Recyclage, valorisation ou élimination
Lunettes	Votre lunetterie	Votre lunetterie
Matériaux de construction et de rénovation		Les entreprises de récupération du Saguenay-Lac-St-Jean, écocentres
Matériel électronique	Carrefour environnement Saguenay	Carrefour environnement Saguenay
Matières compostables		Vous pouvez faire du compostage domestique (voir p. 17)
Médicaments	Votre pharmacie	Votre pharmacie
Métaux	Les entreprises de récupération du Saguenay-Lac-St-Jean, Récupération Côté métal inc., U.T.M., Benoît Girard métal inc., Centre populaire de Roberval, EJ Turcotte inc., La Corporation Newalta	Écocentres, Les entreprises de récupération du Saguenay-Lac-St-Jean, Récupération Côté métal inc., U.T.M., Benoît Girard métal inc., Centre populaire de Roberval, EJ Turcotte inc., La Corporation Newalta
Meubles	Maisons de quartier, St-Vincent-de-Paul, Atelier de récupération St-Joseph	Écocentres, collecte des déchets
Musique (instruments de musique)	Magasins de musique, marchés aux puces	
Ordinateurs	Carrefour environnement Saguenay (service informatique)	Carrefour environnement Saguenay (atelier de récupération)
Papier et carton	Les réutiliser	Bac de récupération
Peinture, vernis		Écocentres, Peintures recyclées du Québec, Rona, Canac-Marquis
Petits appareils électroménagers	Maisons de quartier, St-Vincent-de-Paul	Écocentres
Piles non rechargeables		Écocentres
Piles rechargeables		www.cellarecycler.org, Batterie expert, Future Shop, Sears, Bureau en gros, Centre du rasoir, La Source, Zeller's, écocentres
Plastique	Les réutiliser (sacs)	Bac de récupération (sauf les sacs)
Pneus de vélo		Votre détaillant, écocentres
Seringues	Votre pharmacie	Votre pharmacie
Téléphones cellulaires	www.recyclemoncell.ca www.cellarecycler.org	Bell, Roger, Telus, Bureau en gros
Textiles, vêtements et accessoires de mode	Maisons de quartier, St-Vincent-de-Paul, friperies, etc.	
Verre (bouteilles, pots)	Les réutiliser	Bac de récupération

FAITES DON DE VOS ARTICLES OU OBJETS RÉUTILISABLES...

Vous voulez donner certains articles encore en bon état? Ceux-ci ne vous conviennent plus mais pourraient faire le bonheur de quelqu'un? Il est maintenant possible d'annoncer ceux-ci sur le site Internet de la Ville de Saguenay dans la section *Don de biens réutilisables*. En plus de rendre service à un concitoyen, vous agirez dans le sens du développement durable et adopterez un comportement écoresponsable!

www.ville.saguenay.qc.ca

LIENS UTILES

Covoiturage

Allo Stop

www.allostop.com

Allo Transport

www.allotransport.com

Amigo Express

www.amigoexpress.com

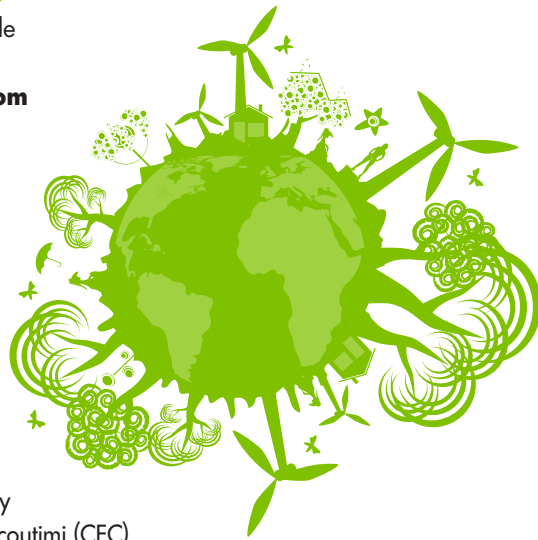
Mode de vie écoresponsable

Guide pour une vie écoresponsable
au Saguenay-Lac-Saint-Jean

www.guidedecoresponsable.com

Jour de la Terre – Québec

www.jourdelaterre.org



BIBLIOGRAPHIE

Carrefour Environnement Saguenay

Comité de l'environnement de Chicoutimi (CEC)

Être écocitoyen au quotidien, CRE-Capitale nationale

Guide de l'éco-citoyen au bureau, Agence de l'Environnement

et de la Maîtrise de l'Énergie (ADEME)

Guide de l'écocitoyen, Ville de Laval

Guide des gestes écocitoyens au quotidien, Communauté urbaine de Cherbougue

Guide pour une vie écoresponsable au Saguenay-Lac-Saint-Jean

www.guidedecoresponsable.com

Le Guide de l'éco-citoyen au quotidien, Bayonne Anglet Biarritz

Le Guide l'éco-citoyen Chavillois, Ville de Chaville

Mes éco-gestes au quotidien, ministère de l'Écologie, de l'Énergie
et du Développement durable, France, février 2006

Société de transport du Saguenay, www.ville.saguenay.qc.ca/sts

Guide maison propre et jardin vert, www.ville.montreal.qc.ca,

Maison propre et jardin vert

COMITÉ DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

Liste des membres

M. Raymond Morissette, président, Gaz métropolitain

M. Bernard Noël, conseiller, Ville de Saguenay

M. François Hains, dir. dév. com. & serv. Promotion Saguenay, coordonnateur

Mme Christiane Gagnon, Ph.D en amén., professeur au dép. des sc. hum., UQAC
Resp. de l'axe dd et recomp. des territoires du Centre de recherche en dévelop. territorial (CRDT)

M. Antoni Cormier, étudiant en maîtrise à l'UQAC

M. François Boivin, Service de l'aménagement du territoire et urbanisme, Ville de Saguenay

M. Jacques Munger, DG, STS

M. Marc Gagnon, responsable développement monitoring
et veille touristique, Association touristique régionale (ATR)

M. Michel Lévesque, Service des immeubles, Ville de Saguenay

M. Martin St-Pierre, DG, Centrale Saguenay-Lac-St-Jean

M. Jean-Yves Bouchard, Daniel Arbour & Associées

M. Luc Lapointe, producteur agricole de Jonquière

M. Martin Tremblay, dir. des ventes Albert Tremblay meubles

M. Sylvain Lavoie, Service des travaux publics, Ville de Saguenay

Mme Marie-Josée Boudreault, coord. dév. com. serv. Promotion Saguenay

Mme Dominique Biron, DG Reboitech

M. Denis Coulombe, dir. Service de l'aménagement du territoire et urbanisme, Ville de Saguenay

M. Ross Tamblyn, ingénieur à la retraite

Mme Geneviève Chrétien, chargée de projet, Comité d'environnement de Chicoutimi

Mme Marie-Lise Chrétien Pineault, Comité d'environnement de Chicoutimi

Mme Hélène Mercier, adjointe à la direction et relationniste, Abitibi Bowater

Mme France Desjardins, Société d'intervention urbaine

Collaborateurs spéciaux

Jeannot Allard, Sonia Simard : Service des communications, Ville de Saguenay



BIO.GAZ



www.ville.saguenay.qc.ca

© 2010, Ville de Saguenay. Tous droits réservés. La préparation de ce guide a été entreprise avec le concours du Fonds municipal vert, un Fonds financé par le gouvernement du Canada et géré par la Fédération canadienne des municipalités. Malgré ce soutien, les points de vue exprimés sont ceux des auteurs et n'engagent nullement la responsabilité de la Fédération canadienne des municipalités ni celle du gouvernement du Canada.